

# parcours Aménagement et collectivités territoriales

## Master Urbanisme et aménagement

## Présentation

### Objectifs

Les étudiants issus du Master ACT sont amenés à travailler dans les collectivités territoriales ou à leur côté (Régions, EPCI, bureaux d'étude, agences d'urbanisme, services de l'État...).

C'est un master généraliste qui couvre les différentes problématiques d'aménagement du territoire (habitat, mobilités, énergie, tourisme, paysages, développement rural, etc.).

### Compétences visées

Le Master ACT vise à faire acquérir aux étudiants des connaissances et compétences dans les domaines suivants :

- **Stratégies et développement territorial** : diagnostic des territoires, analyse des dynamiques territoriales, stratégies territoriales, évaluation et prospective, développement économique, transport, habitat, développement rural, tourisme, culture, transition énergétique, etc ;
- **Planification territoriale** : élaboration de documents de planification territoriale (SCOT, PLUi, PCAET, PLH, PDU, SRADETT...), évaluation et prospective, etc ;
- **Connaissance des collectivités** et de leur contexte juridique : droit des collectivités, sociologie politique, finances locales, etc.

Le master ACT forme également aux méthodes d'analyse des dynamiques territoriales :

- Méthodes d'analyse territoriale : SIG, statistiques, techniques d'enquêtes (observation de terrain, questionnaires, entretiens)
- Savoirs professionnels : management de projet, évaluation des politiques publiques, réponse à appel d'offre, préparation au concours, conduite et financement de projets, marchés publics, etc.

### Organisation de la formation

A vocation professionnalisante, la formation proposée dans le master ACT favorise les liens avec le milieu professionnel de l'aménagement du territoire, et propose :

- Un coencadrement du master par un.e professionnel.le associé.e qui, parallèlement à ses enseignements dans le master, exerce une activité professionnelle extérieure dans le domaine de l'aménagement, ce qui favorise la liaison avec le monde professionnel ;
- Des cours assurés par des professionnels issus de différents types de structures (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude) ;
- Des conférences professionnelles et visites de terrain, animées par des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- Une Journée des anciens étudiants pour échanger avec les anciens étudiants du master ACT sur leur expérience professionnelle ;
- Des ateliers de mise en situation professionnelle, proposés aux étudiants en Master 1 et en Master 2. En Master 2, la promotion des étudiants est répartie en plusieurs groupes de 4-5 étudiants qui travaillent pendant toute l'année sur une commande réelle émanant d'une structure extérieure (collectivité territoriale, services de l'Etat, bureau d'étude, agence d'urbanisme)
- La formation se conclut par un stage obligatoire de 4 à 6 mois, entre mai et octobre à l'issue du Master 2.

#### Equipe Pédagogique :

Afin de permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs dans les différents champs disciplinaires et les méthodes variées nécessaires pour tout professionnel de l'aménagement du territoire, l'équipe pédagogique est composée :

- d'enseignants issus de quatre structures de recherche rennaises : le laboratoire ESO-Espaces et sociétés (géographie, aménagement, sociologie), le laboratoire LiRIS (économie, sociologie, droit, gestion), le laboratoire ARENES (sciences politiques), et le laboratoire TEMPORA (histoire).
- de professionnels travaillant dans différents types de structures (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude)

## Admission

### Conditions d'admission

Le master ACT accueille 20 étudiants en master 1 et 20 étudiants en master 2.

Le master ACT est ouvert de façon privilégiée aux titulaires d'une licence de Géographie-Aménagement, de Droit public, de Science Politique, d'AES (parcours Administration générale des territoires) ou d'Economie territoriale, d'un BUT Carrières sociales (parcours Villes et territoires durables), d'une Licence professionnelle Aménagement et urbanisme en faisant acte de candidature, dans la limite des capacités d'accueil.

Les étudiants diplômés d'autres licences (Histoire, Environnement, Sciences de la vie et de la terre, Sociologie, Economie, Agronomie, Architecte, IEP) peuvent également se porter candidat.

Candidatures en Master 1 :

La procédure de sélection des candidats pour l'admission se déroule par une sélection sur dossier. Les critères d'évaluation des candidatures sont la qualité du cursus académique, la motivation du candidat et l'adéquation du projet professionnel avec la formation proposée par le master ACT.

Candidatures en Master 2 :

Pour les étudiants ayant validé leur 1ère année de master ACT (obtention d'une moyenne générale supérieure à 10 pour chacun des semestres), l'accès est de droit pour la 2e année.

Il est cependant possible de candidater directement au Master 2 pour des candidats n'ayant pas suivi le Master 1 ACT. Il faut pour cela faire acte de candidature via la plateforme eCandidatde l'Université Rennes 2

## Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

## Public cible

La formation s'adresse à des étudiants diplômés d'un niveau minimum Bac +3 pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année (M1) et Bac +4 pour l'entrée en 2<sup>ème</sup> année (M2) issus de formations initiales diversifiées : géographie, aménagement, administration

économique et sociale (parcours AGT), sociologie, économie et gestion, droit et science politique, architecture, histoire, métiers de l'administration territoriale, métiers de l'aménagement et du paysage, ingénieurs et diplômés des Instituts d'Études Politiques.

## Et après ?

### Poursuite d'études

Mastères spécialisés, Doctorat \*notamment au sein du laboratoire ESO - Espaces et sociétés

### Débouchés professionnels

Les anciens étudiants du master occupent des emplois dans des structures variées :

- Collectivités territoriales (EPCI notamment) : études urbaines, documents de planification (SCoT, PLU), urbanisme réglementaire, chargés de mission revitalisation urbaine, chargés de mission transition énergétique, chargés de mission mobilités durables, etc ;

- Bureaux d'études : chargé de mission, études, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil ;

- Agences d'urbanisme : chargé d'études territoriales.

Pour plus d'information voir l'enquête d'insertion réalisée auprès des diplômés 2020. Cette enquête montre un excellent taux d'insertion professionnelle dans la première année suivant l'obtention du diplôme, essentiellement sur des postes de cadre supérieur dans le secteur public (catégorie A).

## Les + de la formation ?

### Vie étudiante

Les étudiants de la formation ACT ont une association : visites de terrain, soirées débats, journées des anciens, préparation des soutenances...

## International

---

Un voyage d'étude en Europe est organisé chaque année pour les étudiants en 2<sup>ème</sup> année. Dernières destinations : Athènes, Vienne, Copenhague, Sarajevo, Istanbul, Stockholm . Les étudiants souhaitant faire un semestre ou une année à l'étranger bénéficient des nombreux partenariats de l'université Rennes 2.

## Stage

---

- > **Stage:** Obligatoire (4 à 6 mois en master 2)

En 1<sup>ère</sup> année : un stage conseillé de 4 mois maximum (peut se dérouler à l'étranger). Objectif : activité professionnelle ou bénévole auprès d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'une entreprise ou d'une association orientée vers les questions d'aménagement.

En 2<sup>ème</sup> année : un stage obligatoire de 4 à 6 mois (peut se dérouler à l'étranger)

*Exemples de mission confiées aux stagiaires :* analyse des possibilités d'optimisation foncière dans le cadre de la réduction de l'artificialisation des sols, mise en oeuvre de stratégies de transition énergétique, accompagnement de programmes de revitalisation urbaines, diagnostic et prospective sur les mobilités en zone rurale, évaluation d'un SCoT, mise en place d'un référentiel foncier pour les zones d'activités, mise en place d'une politique d'ingénierie territoriale pour un département, animation de la concertation autour de projets éoliens, accompagnement d'une politique de développement par la culture, évaluation des impacts du tourisme sur les commerces..

## Alternance

---

- > **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

En 2<sup>e</sup> année de master ACT, il est possible de suivre la formation en alternance dans le cadre de contrats de professionnalisation ou de contrats d'apprentissage. Le rythme de l'alternance est hebdomadaire avec 2,5 jours en cours à l'université et 2,5 jours en entreprise par semaine, suivi d'une période longue en entreprise (6 mois) en fin de formation. Le nombre d'étudiants en alternance en Master 2 ACT est limité à 5, la recherche d'un contrat de professionnalisation étant à l'initiative des candidats.

Le master ACT est également ouvert aux candidats en reprise d'étude ou en formation continue. Le programme de formation

est alors établi en fonction des besoins des candidats, sur la base de l'évaluation de leur dossier et de leurs acquis professionnels.

Pour tout renseignement administratif sur l'alternance, la reprise d'études ou la formation continue, contacter le [Service Formation Continue et Alternance \(SFCA\)](#) de l'Université Rennes 2.

## Infos pratiques

- > **Composante(s) :** UFR Sciences Sociales
- > **Durée :** 2 ans
- > **Crédits ECTS :** 120 crédits
- > **Modalité d'enseignement :** Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance

# Programme

## Master 1

### Semestre 7

UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme		
Droit de l'urbanisme	4 ects	24h
Politique de l'habitat	2 ects	16h
UES1 - Contextes et outils des stratégies territoriales		
Droit de l'intercommunalité	2 ects	12h
Finances locales	2 ects	12h
Outils carto/graphiques analyses des dynamiques territoriales 1	3 ects	12h
Rencontre des collectivités territoriales	2 ects	6h
Sortie terrain	0 ects	9h
UM1 - Outils méthodologique pour l'aménagement		
SIG pour l'aménagement et l'environnement	2 ects	18h
Techniques d'enquête : questionnaire	2 ects	18h
Techniques d'enquête: observation et entretien	2 ects	18h
UM2 - Enjeux, outils et politiques d'aménagement 1		
Cours à choix 1		
Espaces publics	2 ects	12h
Paysage : de l'objet à ses représentations	2 ects	12h
Crise urbaine et mouvements sociaux urbains	2 ects	12h
Patrimoine et aménagement	2 ects	12h
Cours à choix 2		
Espaces ruraux et politiques de développement	2 ects	12h
Données et villes intelligentes	2 ects	12h
Numérique et évolutions des modes de vie	2 ects	12h
Histoire de l'environnement urbain	2 ects	12h
Cours à choix 3		
Géographie de l'environnement : démarches et éthique	2 ects	12h
Tourisme et territoires	2 ects	12h
BIM, CIM et transformation des pratiques de projet	2 ects	12h
Metropolisation et marketing territorial	2 ects	12h

### Semestre 8

UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme 2		
Histoire de la ville et des théories de l'urbanisme	2 ects	12h
UES1 - Projets et acteurs de l'aménagement		
Politiques habitat	2 ects	6h
Atelier Aménagement et collectivités territoriales	3 ects	18h
Stratégies territoriales face aux enjeux environnementaux	2 ects	12h
Sociologie des élus locaux	2 ects	12h
Evaluation des politiques publiques	2 ects	12h
Outil de planification territoriale	2 ects	12h
UM1 - Outils méthodologique pour l'aménagement		
Atelier territorial	4 ects	24h
Communication et design graphique	2 ects	18h
UM2 - Enjeux, outils et politiques de l'aménagement 2		
Cours à choix 1		
Morphologie et design urbain	2 ects	12h
La fabrique de la ville en 4D	2 ects	12h
Hydrosystemes: processus, gestion et qualité des milieux CM	2 ects	12h
Histoire écologique de l'urbanisme	2 ects	12h
Cours à choix 2		
Santé et territoires	2 ects	12h
Nature ville	2 ects	12h
Acquisition et gestion foncière	2 ects	12h
Stratégies urbaines dans les Suds	2 ects	12h
Cours à choix 3		
Risques , vulnérabilité et territoires	2 ects	12h
Urbanités contemporaines	2 ects	12h
Approches sensibles : ambiances, usages et projets	2 ects	12h
Services, proximité et développement local	2 ects	12h

## Master 2

### Semestre 9

UES1 - Enjeux du développement territorial

Politiques de transition énergétique	2 ects	12h
Aménagement des milieux ruraux	3 ects	12h
Paysages et projets de territoire	2 ects	12h
Urbanisme temporaire	2 ects	12h

UES2 - Acteurs et controverses du projet territorial 1

Actualités et controverses de l'aménagement	2 ects	12h
Sorties terrain	1 ects	6h
Conférences professionnelles	2 ects	

UES3 - Savoir-faire professionnels 1

Insertion professionnelle		12h
Commande territoriale et cahier des charges	2 ects	12h
Management du projet territorial	2 ects	12h
Politiques des mobilités	1 ects	6h
Politiques de gestion des déchets	1 ects	6h
Animation et concertation	1 ects	6h

UES4 - Atelier professionnel

Atelier professionnel	3 ects	45h
Outils carto / graphiques analyse des dynamiques territoriales 2	1 ects	9h

UM1 - Approches internationales, stratégies et projets 1

Gouvernance territoriale et politiques d'aménagement	2,5 ects	12h
Approches critiques des enjeux urbains	2,5 ects	12h
Gestion de projet urbain	2,5 ects	12h
Questions urbaines dans les villes des suds	2,5 ects	12h

UES1 - Approches juridiques et administratives

Droit de l'environnement	2 ects	12h
Marchés publics	2 ects	12h
Préparation à la note de synthèse	1 ects	12h

UES2 - Acteurs et controverses du projet territorial 2

Conférences / Visites / Voyage d'étude	3 ects	
Conférences professionnelles		12h
Visites de terrain		6h
Voyage d'étude		24h
Séminaire "Recherches sur les enjeux urbains contemporains"	2 ects	12h

UES3 - Savoir-faire professionnels 2

Insertion professionnelle		6h
Animation et concertation	2 ects	6h
Atelier professionnel	6 ects	45h

UES4 - Stage et mémoire

Stage et mémoire	11 ects	24h
Méthodologie mémoire		6h

UM1 - Approches internationales, stratégies et projets 2

Workshop IAUR		24h
---------------	--	-----

Semestre 10